

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 9

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rer à des pratiques qui ne datent pas d'aujourd'hui. Que l'on songe que les Egyptiennes de l'Antiquité ou les Grecques pratiquaient la nage, que les patriciennes romaines prenaient des leçons d'escrime où jouaient à la balle, comme le montrent les merveilleuses mosaïques que l'on trouve en Sicile, et qui firent notre émerveillement il y a quelques années. Et que l'on songe aussi à certaines courses organisées au Moyen Age, à l'intention des femmes honnêtes... et pour celles qui l'étaient... moins.

Cr.

Ecublens

Vers la création d'un centre sportif

Lors de sa récente séance, le Conseil communal d'Ecublens a autorisé la Municipalité à procéder à un échange de terrains avec une industrie renanaise qui se propose de construire prochainement sur le territoire d'Ecublens.

La commune a cédé une surface de 33 359 mètres carrés, sise «En Croset», contre une surface équivalente.

Cet échange permettra à la commune de se doter d'installations sportives. Une telle réalisation, prévue depuis plusieurs années, avait dû être reportée en raison des importants investissements que la commune dut consentir en faveur des constructions scolaires et de son équipement routier.

La parcelle communale du «Croset» avait été réservée à la réalisation d'un tel centre sportif. Malheureusement, le sous-sol, constitué d'argile et de glaise, s'avéra particulièrement imperméable, donc peu favorable à une telle réalisation. Sur le terrain qu'elle a acquis, la Municipalité, par l'intermédiaire du bureau Gueissaz, a établi un inventaire des possibilités d'implantation d'installation et d'aménagement de places en engins de sports.

Il sera donc possible de créer dans cette zone: un terrain de football (105 mètres sur 68 mètres), combiné avec une piste cendrée à quatre couloirs, saut à la perche, en longueur, en hauteur, triple saut, lancé du poids. Sur le terrain même: lancé du javelot, du disque du marteau. Un terrain de handball, basketball et volleyball sera aménagé également.

Ailleurs

Le Docteur Périé: «créer des habitudes sportives dès l'âge scolaire»

Le docteur Henri Périé est chef du bureau médical du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Il nous donne son opinion de médecin sur le problème du sport à l'école.

«La pratique du sport par les écoliers a toujours été une chose souhaitable, mais la civilisation de la deuxième moitié du XXe siècle en fait désormais une nécessité absolue.

Il faut que l'on sache en effet que près de 45 pour cent des adultes de plus de 40 ans sont actuellement des malades en puissance pour n'avoir jamais éprouvé le besoin de respecter une certaine hygiène diététique et pour avoir complètement délaissé la pratique des exercices physiques. Ce souverain mépris de certaines fonctions essentielles du corps humain est un problème de mœurs dans la mesure exacte où les activités destinées à permettre un meilleur entretien du corps pendant longtemps considérées comme une préoccupation futile, pour ne pas dire infâmante.

Ces idées certes commencent à avoir fait leur temps, mais si les Français éprouvent désormais de plus en plus le besoin de s'oxygénier et de se livrer à des exercices de plein air, la manière qu'ils utilisent reste encore souvent empirique, pour ne pas dire anarchique. Il faut prendre le problème à la base, c'est-à-dire à l'école, car c'est à l'école qu'on parviendra à leur inculquer ces habitudes de vie physique sans lesquelles un individu ne parviendra jamais à un équilibre parfait.

S'il en était besoin les différentes expériences de classe à mi-temps suffiraient à démontrer que la pratique du sport par des enfants influence non seulement le développement physique de ces derniers, mais encore et surtout retentit profondément sur leur psychisme, tant du point de vue affectif qu'intellectuel.

Véritable mode d'éducation, le sport favorise éminemment la «socialisation» des enfants et des adolescents en les mettant à l'abri de certains troubles névrotiques inhérents à l'époque actuelle. Il convient de se persuader surtout que dans le domaine qui nous tient à cœur — c'est-à-dire celui de la santé publique — il n'existe pas de «rattrapage» pour ceux qui dans leur jeunesse ont complètement négligé les exercices d'entretien du corps. Or la pratique du sport sous une stricte surveillance médicale peut être à l'échelon scolaire un moyen préventif contre la maladie et, le cas échéant, et dans des cas bien précis, une véritable thérapeutique.

Mais si les adultes finissent souvent par se convaincre tardivement de l'utilité de s'adonner à une activité plus ou moins sportive, tel n'est pas forcément le cas chez l'enfant.

Il convient donc de lui faire éprouver ce besoin dans le cadre de sa scolarité. Mais cette «mise en condition» n'est évidemment pas du ressort de la médecine...

(Recueilli par Gérard Edelstein)

«Priorité au sport»

La déclaration de M. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale vient d'être confirmée par M. Joseph Comiti. Rien de surprenant de voir le plus sportif des Premiers ministres souligner au crayon rouge l'importance du sport pour les écoliers et pour le développement physique et intellectuel. Jacques Chaban-Delmas préfère les dieux du stade aux idoles commerciales. Il veut que la France soit sportive, mais non pas dans un fauteuil devant la télévision.

Un de ses premiers gestes en arrivant à Matignon a été d'ouvrir le dossier du sport en France. Il a l'intention de ne pas le laisser moisir dans un tiroir et de s'en occuper activement avec M. Comiti. Ce dernier a précisé hier matin, sur les ondes de R.T.L.: «Il faut qu'en dehors des heures qui sont réservées à l'éducation physique, les enfants prennent le goût du sport et que nous les retrouvions ensuite sur les stades après 18 heures, le samedi et le dimanche et pendant les vacances.»

Cela pose naturellement le problème des locaux et des stades. «Il faut qu'ils soient utilisés à plein. C'est un des objectifs prioritaires du secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports», devait encore ajouter M. Comiti, et on souligne, aux «Sports», que cela n'est pas uniquement un problème de budget. Il est bien évident que cela pose aussi d'autres problèmes; mais il faut tout d'abord modifier l'état d'esprit général. Quatre points sont à retenir:

1. Les rapports entre le ministère de l'Education nationale et le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports: «La coordination n'est peut-être pas toujours ce qu'elle pourrait être.»
2. Les problèmes d'encadrement. Exemple: cette année, il aurait fallu recruter plus de deux mille maîtres d'éducation physique, on n'a pu en nommer que mille quatre cents en grattant les fonds de tiroirs.
3. Les syndicats pensent qu'il faudrait créer un «brevet d'Etat de spécialiste». Le maître d'éducation physique aurait ainsi une formation pédagogique et scientifique et pourrait être «moniteur» de football ou de rugby ou de canoë, comme il y a des moniteurs de ski ou de natation.
4. Enfin, il y a le problème de l'état d'esprit des parents qui n'attachent pas toujours assez d'importance aux sports.